

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

TECHNICIEN ELECTROMECHANICIEN AUTOMOBILE

OBJECTIFS

Le technicien électromécanicien automobile assure :

- le diagnostic
- la maintenance courante
- le montage et la mise en service d'accessoires
- la maintenance préventive et corrective des systèmes mécaniques, électriques, électroniques et informatiques des véhicules de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations thermiques, électriques et hybrides.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Prérequis : salarié Renault, mécanicien automobile, permis B

Durée : session de 34 jours de formation au centre

Date des sessions : se renseigner auprès du CFA de la MOBILITÉ

Formation en alternance : 7 semaines en centre/ an. Examen final

INFORMATIONS

Délais et modalité d'accès : formation intra RENAULT

Possibilité d'accueil de stagiaire en situation de handicap

Taux de réussite : 1ère session en cours

Profils des intervenants : Formateurs - Enseignants

Financement : pris en charge pas OPCO

Intitulé du titre professionnel : Technicien électromécanicien automobile (Niveau 4)

RNCP : 38295

Certification : ANFA (Association Nationale Formation Automobile)

Formacode : 23637 **Code titre :** TP-00445

Titre du Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date JO : 30/09/2023 **Date BO :** 21/11/2023

Date de mise à jour : 04/10/2023

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au r134a, r1234yf ou r744
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des organes de transmission des véhicules automobiles
- Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques des moteurs des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'ouvrants, de retenue, de protection des occupants et des systèmes avancés d'aide à la conduite des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicules électriques ou hybrides

CONTACT

CFA DE LA MOBILITE
4 rue Elsa Barraine
67200 STRASBOURG

contact@cfamobilite.fr
09 78 80 29 43
www.cfamobilite.fr

